

DOCUMENT STRATEGIQUE POUR UN PROJET DE TERRITOIRE DE GARDANNE/MEYREUIL



1. LE TERRITOIRE DE GARDANNE-MEYREUIL ET LA TRANSITION ENERGETIQUE

Suite aux engagements pris par le Président de la République, le Gouvernement a décidé d'engager la fermeture, d'ici 2022, des quatre dernières centrales électriques fonctionnant au charbon encore présentes sur le sol métropolitain (Gardanne-Meyreuil, Cordemais, Le Havre, et Saint-Avold). Si ces quatre centrales assurent une part relativement faible de la production d'électricité (de l'ordre de 1 à 3%), elles représentent près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre du secteur électrique du pays.

La Loi énergie et climat du 8 novembre 2019 confirme l'ambition de la France d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 en divisant les émissions de gaz à effet de serre par au moins six d'ici cette date, et entérine la décision de fermeture de ces centrales.

Cette décision a des répercussions économiques et sociales importantes au niveau local, en Provence comme pour chacun des trois autres sites : conséquences directes pour les salariés de la tranche 5 à charbon de la Centrale thermique de Provence Gardanne-Meyreuil, exploitée désormais par la société GazelEnergie, mais aussi pour les entreprises sous-traitantes, y compris sur le port de Fos dont les trafics vrac sont significativement affectés par l'arrêt de l'importation de charbon. La fermeture de la tranche 5 aura également des répercussions indirectes significatives, notamment sur le bassin de vie de Gardanne-Meyreuil.

Pour accompagner les salariés des entreprises impactées, et faire en sorte que cette transition soit aussi l'opportunité pour ces territoires d'un nouvel essor économique, social et écologique, l'Etat a proposé des mesures exceptionnelles à destination des salariés des entreprises impactées. La loi énergie-climat prévoit ainsi, dans son article 12, la mise en place d'un « *accompagnement spécifique* » « *pour les salariés des entreprises exploitant les installations de production d'électricité... les personnels portuaires... et pour les salariés de l'ensemble de la chaîne de sous-traitance* ». La loi habilite le Gouvernement à procéder par voie d'ordonnance d'ici mai 2020 pour la mise en place de ce dispositif.

Le sens du projet de territoire est également d'accompagner les salariés dont l'emploi est menacé.

L'Etat a également proposé pour chacun des sites des réflexions partenariales pouvant se concrétiser dans des « projets de territoire », afin de créer rapidement, eu égard à l'échéance rapprochée de cette fermeture, de nouvelles dynamiques économiques, sociales et écologiques en profitant en particulier des opportunités que représente la transition énergétique et écologique.

Pour soutenir l'élaboration de ces projets et leur concrétisation, le Gouvernement a inscrit une enveloppe de 40M€ dans la loi de finances 2020 pour les quatre territoires à charbon, en complément des crédits de l'Etat et de ses opérateurs pouvant être mobilisés à l'appui de ces projets (crédits ministériels, DSIL, Banque des Territoires, ADEME...). Le projet de territoire s'inscrit également en complémentarité avec les politiques conduites par les collectivités : Territoires d'Industrie, Contrat Régional d'Equilibre Territorial Région/Métropole... Les projets sélectionnés dans ce cadre sont prioritaires lorsqu'ils sont présentés aux guichets de financement nationaux et l'Etat s'engage à faciliter également l'accès aux financements européens. Compte-tenu de l'échéance de 2022, l'Etat s'engage également à jouer un rôle de facilitateur en agissant en transverse entre les investisseurs et ses différentes administrations afin, tout en restant dans les cadres réglementaires et légaux, d'aider au montage et à la réalisation des projets dans les délais les plus rapides.

2. GARDANNE-MEYREUIL, UN TERRITOIRE RICHE D'UNE LONGUE HISTOIRE INDUSTRIELLE, SOUMIS A DES DEFIS NOUVEAUX

Le territoire de Gardanne-Meyreuil, à forte tradition industrielle, est situé au cœur de la métropole Aix-Marseille-Provence et de ses zones urbaines et économiques les plus importantes : Marseille, Aix-en-Provence, Etang de Berre, Zone industrialo-portuaire de Fos, Rousset.... Cet espace se caractérise également par un environnement naturel et paysager de très grande qualité (massifs boisés, cours d'eau...). Le secteur de Valabre offre un véritable pôle d'excellence Environnement-Forêt avec la présence de l'Ecomusée de la forêt méditerranéenne, de l'entente interdépartementale pour la forêt, de l'Observatoire régional de la forêt porté par l'Union régionale des Communes forestières et du lycée d'enseignement général et technologique agricole de Valabre.

Le territoire se caractérise par la proximité des aménagements hydrauliques sur la Durance et le Verdon et par la présence en grande quantité d'eau d'ennoyage stockée dans les vides miniers depuis 2003 ; le site est également alimenté à partir du Puits de Rousset (nappe stratégique de haute qualité). Dans le contexte de rareté grandissante de la ressource, l'eau constitue ainsi un véritable atout stratégique pour le territoire, valorisable pour des usages diversifiés (eau potable, utilisation pour des process industriels, la géothermie, le refroidissement, voire hydroélectricité pour les eaux transitant vers le littoral) nécessitant une réflexion d'ensemble.

Le territoire de Meyreuil fait partie du Grand Site Sainte Victoire et de ses paysages remarquables et bénéficie ainsi de fortes perspectives en termes de développement touristique. Il est à noter également la présence d'une source artésienne profonde d'eau minérale naturelle, exploitée sous la marque «808», avec un potentiel de développement (industries cosmétiques, parapharmacies) sur un site déjà dédié de 5ha à proximité d'un échangeur autoroutier.

Le territoire est également proche d'un réseau dense d'infrastructures routières, ferroviaires aéronautiques et portuaires, avec une accessibilité globalement performante.

L'expérience de la reconversion industrielle de l'activité d'extraction de charbon a conduit à l'émergence d'activités emblématiques :

- le puits Morandat, ancien carreau minier de 14ha, s'inscrit actuellement dans une nouvelle dynamique avec la création d'un Pôle économique, énergétique et culturel, destiné à l'accueil d'entreprises innovantes inscrites dans une démarche d'économie sociale et solidaire génératrice d'emplois et à un centre de culture scientifique et technique d'importance nationale.
- le campus Georges Charpak, centre de formation et de recherche de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, spécialisé dans la microélectronique, l'internet des objets... et qui s'inscrit dans l'initiative «Campus des métiers et des qualifications».
- la ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil, avec plus d'une centaine d'emplois créés, implantée sur la friche minière rachetée en 2005 par la Communauté du pays d'Aix aux Charbonnages de France.

La proximité d'une part du technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée, qui accueille le pôle de compétitivité Capenergies et de nombreux laboratoires de recherche en sciences de l'environnement (climat, géosciences, écologie, chimie), et d'autre part de grandes entreprises de haute technologie (ST STMicroelectronics) ou industrielles (ALTEO) constitue une série d'atouts supplémentaires qu'il convient de mieux valoriser.

Mais le territoire recèle également de réelles fragilités, avec en particulier un taux de chômage élevé sur la commune de Gardanne (1700 demandeurs d'emploi), témoignage des mutations industrielles passées. La résorption de ces difficultés passe par l'intégration d'offres de formation et de développement des compétences afin de répondre aux besoins des entreprises implantées ou en cours d'implantation sur le territoire et à ceux de la population locale en matière de formation. Au-delà des initiatives sur les activités cibles présentées ci-après (avec notamment un centre de formation pour les métiers du bois), la structure «La Passerelle», gérée par le service emploi insertion de la ville de Gardanne, peut en particulier accueillir des organismes de formation et d'insertion professionnelle en lien avec les projets du territoire.

Ainsi, le projet de territoire doit s'appuyer sur ces multiples atouts et intégrer ces difficultés pour proposer une stratégie globale, économique, sociale et environnementale.

3. DES ORIENTATIONS FORTES POUR LE TERRITOIRE

L'expérience montre que l'un des premiers facteurs de réussite d'une dynamique territoriale est l'affirmation de priorités claires permettant de concentrer énergies et synergies. Les premiers mois de travail des partenaires, ayant notamment consisté en l'audition de nombreux porteurs de projets, ont conduit à l'émergence progressive de quatre grandes thématiques : le bois, l'économie circulaire, les énergies renouvelables et la mobilité décarbonée, avec des premières pistes prometteuses permettant de préciser les objectifs poursuivis.

Bois : développer une filière bois en synergie avec la tranche biomasse

Le territoire de Gardanne-Meyreuil peut ainsi constituer le lieu de cristallisation de la structuration progressive de la filière bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui recèle de fortes potentialités au regard notamment des enjeux régionaux en matière de bois d'œuvre et d'innovation industrielle, dans une vision d'économie circulaire. Il s'agit d'accompagner l'implantation de nouvelles activités créatrices de valeur et générant des emplois non-délocalisables.

- En étroite partenariat avec l'interprofession régionale (FIBOIS) qui regroupe l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois, et en lien avec l'ensemble des parties prenantes et activités présentes sur le territoire, lancer une étude stratégique visant à préciser les possibilités d'implanter sur le territoire un véritable pôle forêt-bois centré sur :
 - la valorisation des essences locales pour dynamiser la gestion forestière et les entreprises d'exploitation sur l'ensemble du territoire;
 - la première transformation des bois dans une optique de valorisation optimale bois d'œuvre/bois énergie;
 - l'installation d'activités en lien avec la construction bois (menuiserie, habitat, isolation par l'extérieur et bardage, mobilier intérieur, mobilier urbain...) pour lesquels il existe une forte demande;
 - l'implantation d'un centre de formation initiale et professionnelle autour des métiers du bois;
 - l'implantation d'un centre de recherche et d'innovation autour du bois (chimie du bois notamment).
- Développer la première transformation du bois, notamment en concrétisant l'implantation d'une scierie en synergie industrielle avec la tranche 4 biomasse de la Centrale thermique de Provence.

Cette scierie, qui permettra entre autres de valoriser, en circuit court, la ressource locale (pin d'Alep), est identifiée dans le Programme Régional Forêt Bois comme un outil nécessaire qui manque au territoire de la forêt méditerranéenne. Porté par la société SOFEB, le projet, qui cible les marchés régionaux de la charpente, du coffrage, de l'emballage ainsi qu'une production de bois fraisés (mobilier urbain et de jardin) ainsi que des marchés à l'export (Maghreb, Italie...), fait l'objet d'une étude d'ingénierie cofinancée par l'Etat et la Région.

Economie circulaire : faire émerger un mode de production et de consommation durable

L'économie circulaire constitue une composante majeure de la transition énergétique et écologique. Le territoire de Gardanne-Meyreuil a vocation à devenir un pôle d'excellence en la matière. L'objectif est d'encourager la recherche de productions nouvelles à partir de matériaux de récupération en les utilisant comme matière première, de déployer un nouveau modèle économique à travers les circuits courts, l'éco-conception, l'écologie industrielle et territoriale.

- Valoriser et amplifier les compétences du territoire (exemple dans le domaine du recyclage des matières plastiques);
- Poursuivre les études, techniques et environnementales, de valorisation de la bauxaline®, réalisées par ALTEO, dans l'optique de créer un premier pôle de transformation. ALTEO s'est inscrit dans la démarche d'économie circulaire territoriale lancée début 2019 par la Chambre de commerce et d'industrie Aix Marseille Provence. Les échanges avec d'autres entreprises ont déjà permis d'initier plusieurs collaborations, certaines au stade de pilotes industriels.
- Implanter une ressourcerie nouvelle génération, des activités de recyclage des matériaux alliant innovation (Living Lab) et dimension sociale ;
- Utiliser des ressources locales (rémanents d'élagage, déchets de taille et des entretiens paysagers communaux...) pour l'alimentation de la centrale biomasse.

Energie : soutenir la transition énergétique et renforcer l'utilisation des énergies renouvelables

La transition énergétique du territoire est à appréhender tant en termes de production, au niveau local, d'énergies décarbonées (photovoltaïque, hydrogène, power to gas) que de maîtrise et réduction des consommations.

- Faire de Gardanne-Meyreuil un territoire exemplaire en matière de transition énergétique (exemple : rénovation thermique du secteur résidentiel-tertiaire) ;
- Explorer la possibilité d'un réseau de chaleur entre la tranche biomasse (soutirage de vapeur) et ALTEO qui a vocation à être poursuivi pour alimenter le centre-ville de Gardanne ;
- Etudier l'opportunité d'implantations d'unités de productions d'énergies décarbonées innovantes : hydrogène (avec une réflexion globale allant de la production à l'utilisation), pyrogazéification ...

Mobilité décarbonée : enclencher une dynamique pour faire de Gardanne/Meyreuil un territoire de référence

Avec plus de 30% des émissions nationales de GES, le secteur des transports est au cœur de la transition énergétique ; l'objectif poursuivi est d'accompagner le déploiement de nouvelles activités en matière de mobilité décarbonée afin de donner une plus grande place pour les modes les plus vertueux (transports collectifs, vélo...) et par des évolutions fortes pour les motorisations de tous les types de véhicules (hydrogène, batteries...);

- Attirer des activités industrielles en lien avec la mobilité décarbonée : production d'hydrogène vert, et de biocarburants nouvelle génération, stations d'avitaillement de véhicules hydrogène, centre de maintenance de véhicules (moteurs électriques, batteries, piles à combustible), ligne de production de piles à combustible et/ou de batteries ;
- S'appuyer sur la dynamique et l'expérience des entreprises soutenues par la Région et la Métropole en matière de recherche et technologies et faire de Gardanne-Meyreuil un territoire de déploiement des politiques Régionale et Métropolitaine en matière de mobilité hydrogène, en lien avec l'écosystème industrialo-portuaire de Marseille-Fos;
- Valoriser de manière efficiente le réseau ferroviaire du territoire, en distinguant les réflexions portant sur le transport de voyageurs de celles relatives au transport de marchandises (renforcement de la desserte de Gardanne/Meyreuil par le rail en liaison avec le port...);
- Etudier puis mettre en œuvre des mesures de renforcement de l'accessibilité du territoire;
- Développer les mobilités actives au sein du territoire : plan d'actions en faveur du vélo (services et infrastructures), réalisation d'une passerelle enjambant la RD6 et la voie ferrée pour améliorer l'accessibilité de la gare de Gardanne...

Afin d'identifier un flux conséquent de projets pertinents et cohérents avec les orientations retenues, les partenaires s'attacheront à lancer un Appel à Projets ou à Initiatives ciblé sur les activités recherchées et adossé à une action de prospection internationale.

Si les partenaires axent leurs actions sur les quatre filières détaillées ci-dessus, il apparaît également important de travailler sur les opportunités de développement d'autres activités en cohérence avec les atouts du territoire. Des projets positionnés sur la chaîne de valeur de la filière microélectronique en lien avec les activités de la zone industrielle de Rousset/Peynier/Fuveau et la présence du campus Georges Charpak à Gardanne, pourraient ainsi être étudiés ; il en sera de même avec les industries utilisatrices d'alumines de spécialités.

L'acceptabilité des futures activités constitue également un facteur déterminant pour l'intégration des projets dans le territoire. Les partenaires s'accordent pour travailler de manière approfondie sur cette question, ainsi que sur celle de l'évaluation environnementale des projets. En tout état de cause, les partenaires s'accordent sur l'inopportunité de l'installation sur le territoire d'une unité de valorisation énergétique des déchets, autres que les déchets issus de la biomasse, et plus largement toute forme d'incinérateur non acceptable pour les élus locaux.

Les partenaires travailleront également à identifier le foncier disponible du territoire, puis à définir les conditions de sa mobilisation (études pré-opérationnelles en vue d'établir un plan d'aménagement d'ensemble) en lien avec les propriétaires respectifs et avec les besoins en foncier identifiés par une analyse des activités économiques cibles et des premiers projets recensés.

Des projets d'amélioration du cadre de vie et du milieu naturel (trame verte) de ces deux communes sont à définir et concrétiser dans une logique d'attractivité du territoire en accompagnement de la requalification industrielle.

Les partenaires se donnent par ailleurs comme objectif d'identifier et de soutenir des relais de croissance pour l'activité portuaire du GPMM et l'emploi, notamment le vrac solide, les marchandises diverses, le trafic de conteneurs, et accordent une attention toute particulière au projet de développement de nouvelles capacités pour les terminaux de véhicules sur les bassins ouest.

4. UNE GOUVERNANCE RESOLUMENT PARTENARIALE

Une réflexion collective a été engagée début 2019 par l'État (et ses opérateurs : ADEME, Banque des Territoires...), le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Métropole Aix-Marseille-Provence, les Communes de Gardanne et Meyreuil mais aussi de nombreux autres acteurs du territoire (CCIAMP, GazelEnergie, organisations syndicales, associations, porteurs de projets). L'objectif est de faire émerger le meilleur scénario possible de développement de ce territoire.

La gouvernance générale du projet s'organise autour de Comités de pilotage qui réunissent l'ensemble des acteurs chargés des orientations du projet et de comités restreints aux acteurs les plus directement concernés au plan des actions et des décisions (collectivités, services de l'Etat, propriétaire de la centrale).

Capitalisant sur les premières démarches de 2019, deux groupes de travail thématiques ont été mis en place début 2020 pour préciser le contenu économique du projet de territoire. Pour garantir les meilleures conditions de co-construction, le pilotage de ces travaux sera co-animé par un représentant des services de l'État et un représentant des collectivités :

- un groupe de travail «bois/économie circulaire», co-animé par les services de la Région et la DDTM
- un groupe de travail «énergie et mobilité décarbonées», co-animé par les services de la Métropole et la DREAL

Ces deux groupes contribueront à alimenter le projet de territoire, en associant ponctuellement ou de manière pérenne les diverses parties prenantes des thématiques concernées ; ils identifieront les projets les plus pertinents, proposeront des analyses ou des études à la gouvernance générale.

Deux autres groupes, instaurés dès le printemps 2019, poursuivent leurs activités sur :

- Les questions d'emploi, de formation et de reconversion des personnels des différentes entreprises impactées (animation : DIRECCTE)
- Les sujets portuaires (animation préfecture avec appui GPMM) afin d'identifier des projets porteurs de nouveaux trafics

Le présent document constitue une étape dans l'élaboration, progressive et partagée, du projet de territoire. Il témoigne de la volonté commune de tous les partenaires de faire de Gardanne-Meyreuil un territoire exemplaire de la transition écologique.

Le projet de territoire sera finalisé d'ici l'été 2020.

Fait à Marseille, le 30 janvier 2020

Le Préfet de la région Provence-Alpes Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône Pierre DARTOUT	La Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône Martine VASSAL	La Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence Martine VASSAL
Le Maire de Gardanne Roger MEÏ	Le Maire de Meyreuil Jean-Pascal GOURNES	Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Aix Marseille-Provence Jean-Luc CHAUVIN
Le Directeur régional de la Banque des Territoires Richard CURNIER	Le Président du directoire du Grand Port Maritime de Marseille Hervé MARTEL	Le Directeur régional de l'ADEME Yves LE TRIONNAIRE
La Présidente Directrice Générale de Gazel Energie Olivia LEVASSEUR		

En présence de :

Madame Emmanuelle WARGON

Secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire